

**Interpellation de Monsieur Michaël Loriaux, conseiller communal, aux membres du
collège des Bourgmestre et échevins de la commune de Woluwe-Saint-Lambert**

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

CONCERNE : Les sapins des fêtes de fin d'année communaux

En cette période de fêtes de fin d'année, de nombreuses décorations, artificielles mais également naturelles, apparaissent sur le territoire de notre belle commune.

Selon les informations parues dans la presse ce vendredi 7 décembre, la production annuelle belge de sapins de Noël avoisine les 5 millions d'unités. L'essentiel de la production est localisée en Wallonie, précisément dans les provinces de Luxembourg, Namur et Liège. Étant entendu que 85% de la production annuelle sont destinés à l'exportation, et dans un souci de positionnement commercial, l'Union ardennaise des pépiniéristes a créé un label, intitulé "Véritable", qui regroupe des normes de qualité pour les sapins produits en Belgique.

Une charte "Véritable & Eco Responsable", pour une production de sapins naturels plus respectueuse de l'environnement, a également été signée en septembre dernier par l'Union ardennaise des pépiniéristes. Cette dernière prévoit :

- l'interdiction d'utilisation d'herbicides lors des 2 dernières années de culture ;
- l'interdiction d'exportation de mottes de terre ;
- l'établissement d'un historique complet et transparent des intrants phytosanitaires tout au long de la culture via un registre spécifique ;
- une analyse des sols l'année de plantation et au minimum la 5ème année ;
- la suppression des plantations en zone d'habitat au terme de la culture en cours et la replantation avec une zone tampon supplémentaire de 20 m derrière la zone d'habitat ;
- le recours, de façon optionnelle, à des chevaux de trait pour le nettoyage et le fauchage mécaniques des parcelles.

En conséquence, Mesdames et Messieurs les membres du collège de Woluwe-Saint-Lambert peuvent-ils me faire savoir :

- la provenance des sapins des fêtes de fin d'année utilisée comme décorations par la commune ?
- s'ils disposent du label "Véritable" permettant d'attester des qualités de sapins produits en Belgique ?

Je vous en remercie vivement,
Michaël Loriaux
conseiller communal